

 Zone d'implantation potentielle (ZI)

La vallée de la Somme et les vallées secondaires structurent le paysage du 18e siècle.

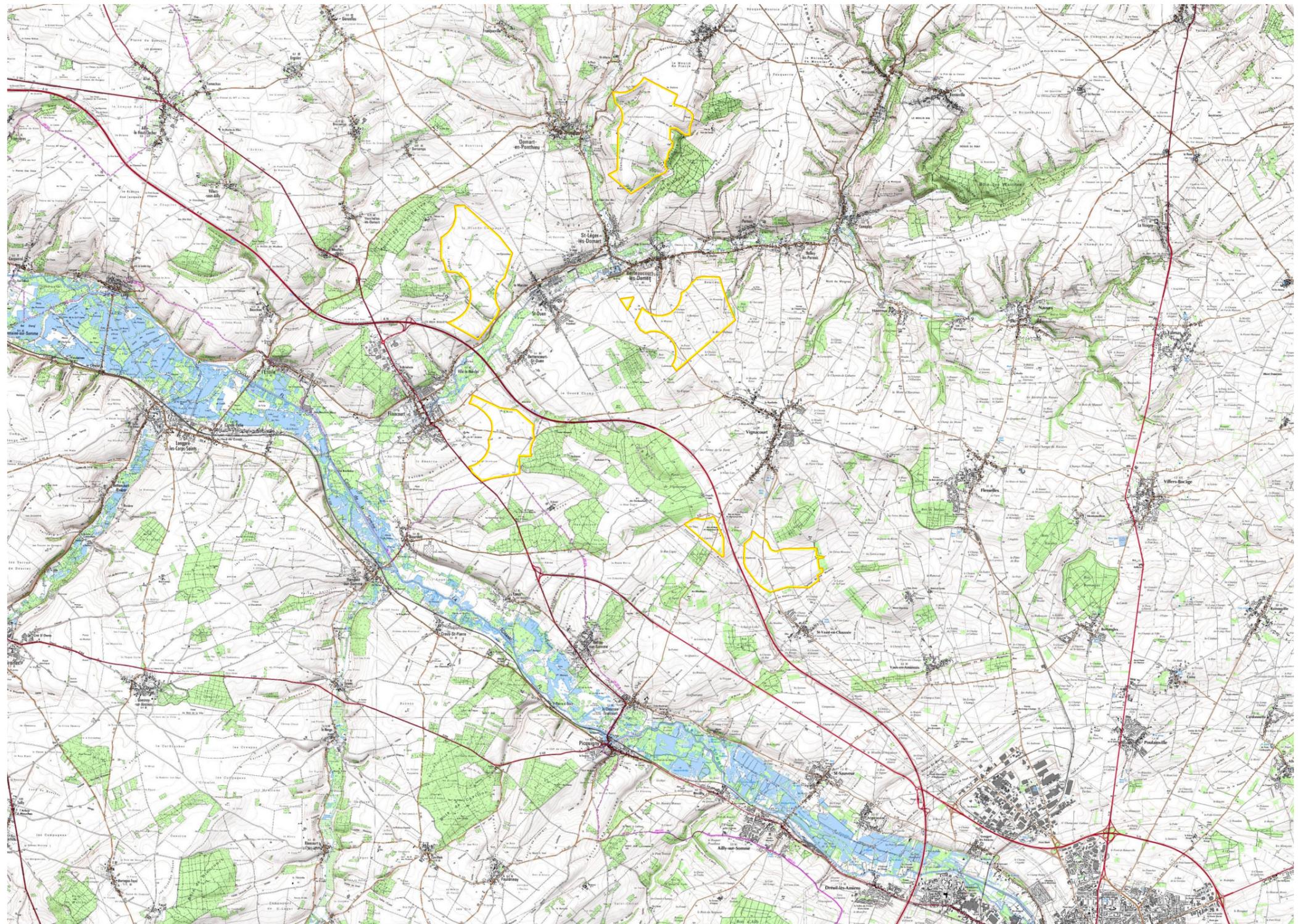
La voie romaine Chaussée de Brunehaut est clairement lisible sur la carte de Cassini du 18e siècle.

Les axes Amiens-Abbeville et Amiens-Doullens sont également structurants.

La superficie des boisements est relativement la même depuis le 18e siècle.

On constate l'importance des pôles d'habitat que représentent Amiens, Abbeville, Picquigny, Airaines et Domart.

Les autres villages d'importance aujourd'hui (Vignacourt, L'Etoile, Flixecourt) n'ont pas encore au 18e siècle le développement qu'ils connaîtront par la suite.



# EVOLUTION DU PAYSAGE

## PERCEPTION DU PAYSAGE DE LA SOMME

Sources : Atlas du Paysage de la Somme



#### **Un pays sans relief**

Le 18ème et le 19ème siècles aimaient les montagnes, les accidents de terrain et le pittoresque.

Un voyageur tel Arthur Young jugea le santerre «plat crayeux et sans intérêt» se plaignant de la monotonie des environs d'Abbeville.

Le second stéréotype attaché à la Somme est celui du grenier et de la terre nourricière.

La troisième image est la qualité de ses monuments (cathédrale d'Amiens).

Les cartes postales apparues au début du 20ème siècle vont ouvrir cette vision patrimoniale et réductrice du paysage.

En effet, elles s'attacheront à montrer les villages en vue panoramique.

Pour avoir longtemps eu à faire état des destructions de la bataille de la Somme en 1916, les habitants ont profondément associé leur département à l'idée de la ruine.

Le dernier trait de caractère est celui d'une terre perservée: la baie et la vallée de la Somme, les Hortillonnages, l'observation oronithologique, la pêche et la chasse.

L'intérêt grandissant pour le tourisme vert et les questions environnementales ont développé l'intérêt porté à la Somme.

## CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

### LES UNITES PAYSAGERES

Source : Atlas du Paysage



○ Secteur d'implantation potentielle

Le département de la Somme comprend 6 unités paysagères (entités qui regroupent des caractéristiques paysagères identiques) :

- Le littoral Picard ;
- Le Ponthieu, Authie et Doullennais, de la ville de Doullens, de la vallée de l'Authie et ;
- Le Vimeu et Bresle, des vallées du même nom ;
- L'Amiénois , du nom de la ville d'Amiens ;
- Le Santerre, du plateau du même nom ;
- Le Vermandois.

Les secteurs d'implantation se trouvent sur les plateaux du Ponthieu et du Nord-Amiénois.



## CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

### LES UNITES PAYSAGERES

Source : Atlas du Paysage

#### Fond de vallée et plateau

En fond de vallée, on retrouve une échelle humaine de perception du paysage; le regard butte sur le relief et le bâti, point de repère pour jauger les échelles.

L'accompagnement végétal autour des villages est une transition visuelle entre le village et le paysage ouvert du plateau.

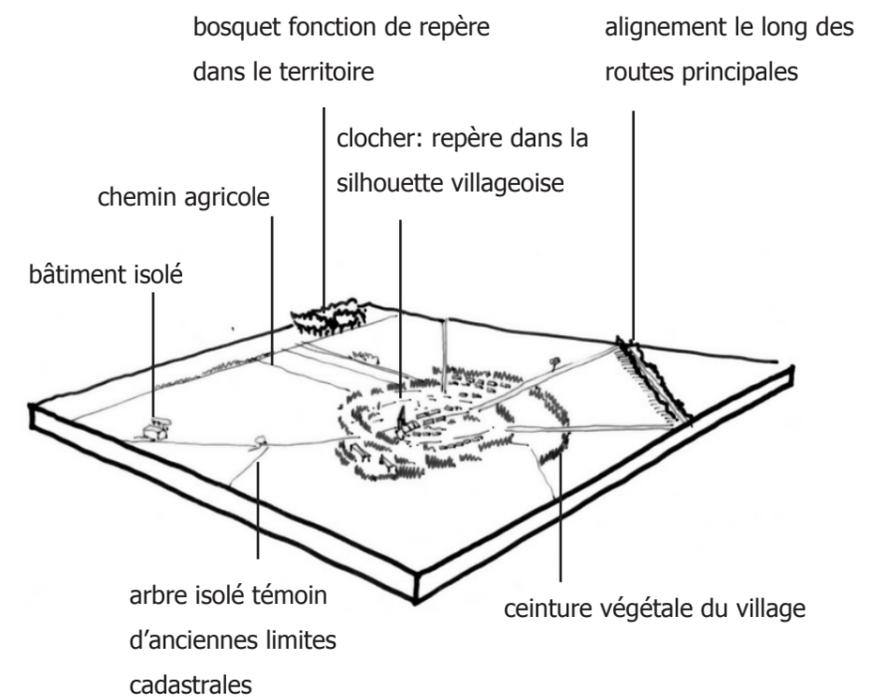
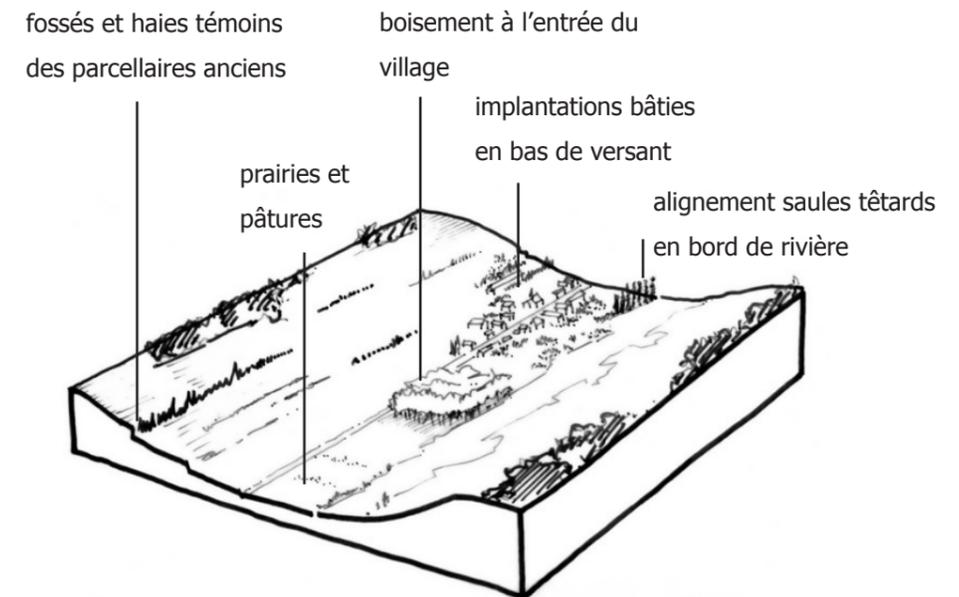
Sur le plateau, le regard file. Seuls les boisements sur l'horizon donnent l'échelle du plateau.



Paysage de fond de vallée



Paysage de plateau



○ Secteur d'implantation potentielle



«C'est un paysage où tout est visible ; les collines ne sont pas assez hautes, ni les bois assez profonds pour créer l'invisible. Tout est ouvert ici et la poésie n'a pas où se cacher. Cependant le vert partout présent s'y trace, l'eau partout présente s'y joint, les arbres luttent contre les eaux, les vents, sont bien plantés, la poésie a déjà là ses empreintes, elle vient. Les grandes plantes sont le seuil de son silence».

Pierre Garnier, *Lenteur de la Terre*, in *La Picardie, Verdeur dans l'âme*, Ed. Autrement 1993.

Le Ponthieu est un vaste plateau de plus de 1000 km<sup>2</sup>, situé au nord-ouest de la Picardie. Ce territoire est limité au sud par la vallée de la Somme, au nord par la vallée de l'Authie et à l'ouest par les marais de la plaine littorale.

Le relief s'organise autour du partage des eaux des bassins versants de la Somme et de l'Authie.

La planimétrie du plateau est modelée en périphérie par le réseau des vallées affluentes aux deux fleuves, comme c'est le cas dans la zone d'implantation potentielle de la présente étude (cf chapitre suivant).

Le paysage s'organise entre les grandes cultures qui occupent les plateaux, les boisements qui soulignent les reliefs, et les pâtures bocagères qui s'étendent dans les fonds de vallée.

Le Ponthieu est un territoire de longue tradition agricole. L'industrie textile, profondément ancrée dans les paysages, a disparu au terme des Trente Glorieuses. La région bénéficie cependant d'atouts pour développer le tourisme. Elle réunit trois sites de notoriété nationale (la forêt de Crécy, l'abbaye de Valloires et l'abbaye de Saint-Riquier). La présence de l'A16 et de l'A28, la proximité du littoral et de la vallée de la Somme lui ouvrent de grandes potentialités de valorisation.

Abbeville, capitale du Ponthieu et deuxième ville du département regroupe 24 500 habitants.

Le phénomène de périurbanisation y est sensible sur un territoire de quinze kilomètres alentour. Doullens réunit 6 300 habitants et concentre les activités tertiaires de la haute vallée de l'Authie. Les bords de la Nièvre subissent une pression urbaine continue.

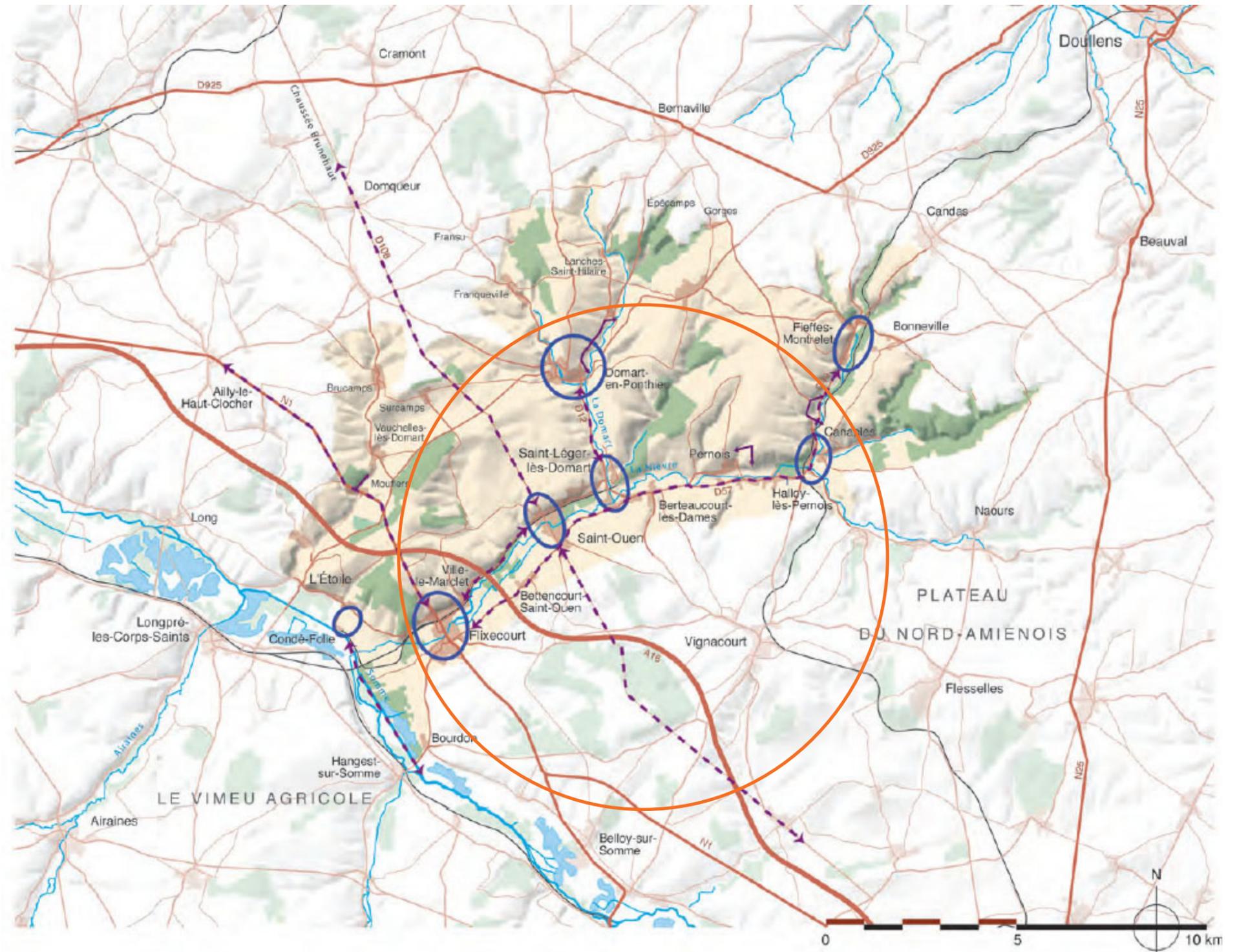
Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

# CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

## LES VALLEES DE LA DOMART ET DE LA NIEVRE

Source : Atlas du Paysage

○ Secteur d'implantation potentielle



Les vallées de la Domart et de la Nièvre représentent une sous-unité paysagère des plateaux de Ponthieu.

L'axe synclinal de la vallée de la Nièvre est orienté nord-est/sud-ouest; celui de ses affluents obéit à une direction nord-sud. Cette orientation explique la dissymétrie du profil des vallées et de leurs réseaux adjacents de vallées sèches. Ces dernières sont utilisées comme autant de chemins d'accès aux plateaux alentour.

Les paysages de la Nièvre ont été le berceau du groupe industriel Saint Frères (toile de jute). L'ensemble, d'une rare cohérence, réunit usines, voies ferrées, logements et un ensemble d'infrastructures attenantes qui se prolongeait jusqu'à Abbeville et dans le Vimeu et même un siège social à Paris, rue du Louvre. La chute de l'Empire Saint Frères en 1974 fut dramatique pour la région. Dans les années 2000, la création d'une zone d'activités à proximité de l'A16 permet de limiter en partie la crise de ce bassin d'emploi.

Les enclos et substructions antiques sont nombreux tout au long de ces vallées, situation logique dans un territoire proche de l'oppidum de l'Etoile (réputé

avoir été l'un des camps de César) et traversée par l'ancienne voie romaine Lyon-Boulogne.

Les **éléments caractéristiques du paysage** sont :

- Vallées humides aux versants dissymétriques prolongées de vallées sèches ouvrant vers le plateau, végétation ripisylve, progression des peupleraies en aval ;

- Boisements des versants, rideaux sur les pentes cultivées ;

- Chaussées et villages-rues de fond de vallée ;

- Héritage de la tradition textile de la vallée de la Nièvre.

**Structures paysagères majeures :**

- Patrimoine industriel de la vallée de la Nièvre (anciennes usines, habitat ouvrier, voies ferrées) que prolonge celui de la Somme aval (L'Etoile, Pont-Remy, Abbeville) ;

- Sites de l'oppidum Etoile; village fortifié de Domart-en-Ponthieu; village et domaine de Ribeaucourt; vallée de

la Fieffe.

**Axes de perception principaux :**

- D57 dominant la vallée de la Nièvre, entre St-Ouen et Flixecourt ;

- D 108 (chaussée Brunehaut) traversant la vallée de la Nièvre ;

- D12 autour de Domart-en-Ponthieu ;

- D 1001 et A16.

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

# CONTEXTE PAYSAGER . Dans le périmètre éloigné

## LES PLATEAUX DU NORD AMIENOIS

Source : Atlas du Paysage

○ Secteur d'implantation potentielle



L'identité de ce territoire souffre probablement de la proximité avec la périphérie et de la zone industrielle nord d'Amiens. Son patrimoine architectural et paysager est pourtant remarquable : le canton de Villers-Bocage est riche de nombreux châteaux. Les axes routiers convergeant vers la capitale picarde comptent parmi les sites du département les plus soumis à la banalisation.

La densité de la population est faible (65 hab /km<sup>2</sup>). La situation s'explique par plus d'un siècle d'exode rural. Le mouvement s'est inversé à partir des années 1970. Les nouveaux habitants ont entraîné de profondes mutations dans les structures des villages (lotissements pavillonnaires, construction de locaux d'artisanat, activités tertiaires).

Les invasions barbares du IX<sup>e</sup> siècle conduiront à l'aménagement de plusieurs cités souterraines dont celle de Naours (MH) ainsi qu'à la construction de forteresses comme à Bertangles (l'actuel château date de 1730).

#### **Elements caractéristiques du paysage :**

- Vaste plateau, faiblement vallonné, parcouru de vallées sèches ;

- Paysage d'immenses terres cultivées, ponctuées de petits bois et de villages-bosquets ;

- Peu de rideaux (terrasses) et de larris (coteaux calcaires) ;

- Villages-rues (Vignacourt) ;

- Villages établis à la croisée des chemins, souvent autour de mares (Villers-Bocage).

#### **Structures paysagères majeures :**

- Perspective plantée du château de Bertangles croisant le N25 ;

- Axes de circulation découvrant les grands horizons du plateau ponctués de villages-bosquets (N25 d'Amiens à Doullens, D1001).

- Structures agraires traditionnelles et habitat rural préservés autour des villages de Toutencourt, Hérissart ou Vaux-en-Amiénois (habitat en craie, grès, torchis, bois, brique...).

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

LA BASSE SOMME

Source : Atlas du Paysage

La vallée de la Somme représente une mosaïque de milieux humides dont les paysages contrastent nettement avec ceux des plateaux alentours. Les uns sont verts, humides, boisés, sauvages et intérieurs; les autres sont ouverts et sans cesse cultivés.

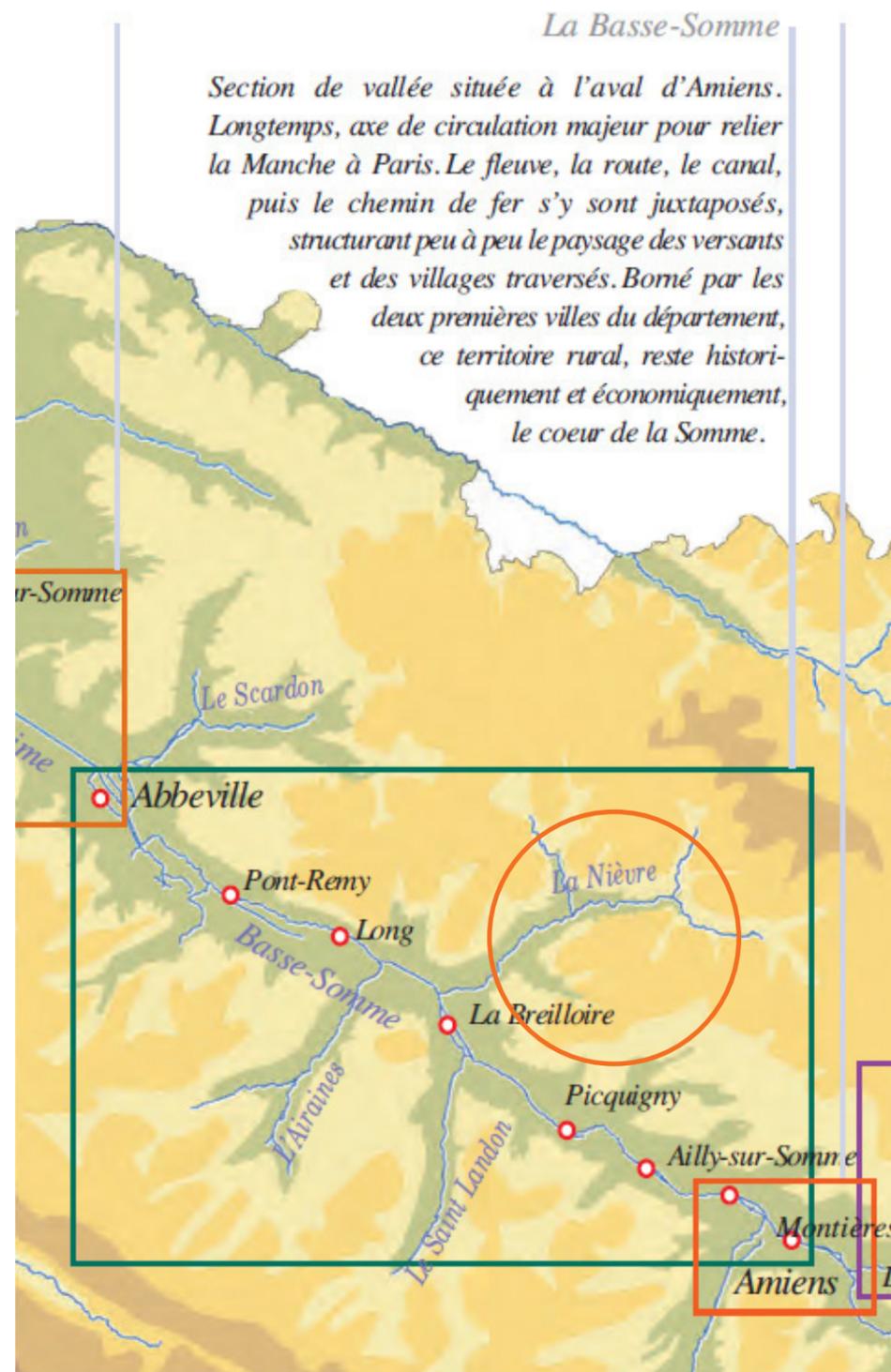
La vallée de la Somme concentre une flore, une faune de premier plan : plus de la moitié des territoires est classée en ZNIEFF, 4 sites font l'objet d'un arrêté de protection de biotope et 2 sites sont des réserves naturelles.

La vallée reliant Amiens à Abbeville est un axe historique et économique fondateur.

Ce territoire de 35km de long est cerné par les deux premières villes du département et partagé entre leurs aires d'influence respectives. Le phénomène de périurbanisation touche l'ensemble de la vallée. La plupart des communes s'étendent hors de leur socle géographique fondateur. A cela s'ajoutent le phénomène de cabanisation et d'abondantes friches industrielles du textile.

Texte tiré de : *Atlas du Paysage de la Somme, Tome 2.*

○ Secteur d'implantation potentielle



**Préconisations de l'Atlas du Paysage**

1- Préserver la diversité des paysages

- Donner à lire la hiérarchie des voiries et leur insertion dans le paysage : gabarit, matériaux, vocabulaire d'aménagement des abords, gestion différenciée des bords de route, fossés de collecte des eaux pluviales, petit patrimoine...
- Restauration des plantations d'alignement le long des nationales et des grandes départementales.

2- Ancrer les infrastructures dans le paysage

- Préserver des milieux naturels de vallée ;
- Accompagner les remembrements d'une meilleure prise en compte des structures identitaires des paysages ;
- Insérer le projet dans un souci de prise en compte des lignes de force du relief, généralement soulignées par des boisements ou des structures végétales.

3- Développement des parcs éoliens

- Préserver les espaces sensibles
  - Privilégier les paysages déjà dominés par les infrastructures à grande échelle : abords d'autoroutes, voies ferrées à grande vitesse, etc.

- Préserver les secteurs patrimoniaux et naturels déjà identifiés (MH, sites protégés);

- Préserver les sites emblématiques ainsi que quelques sites repères ou paysagers ponctuels.

- Maintenir la lisibilité et prendre en compte l'identité de chaque entité paysagère

- Ancrer les projets dans les lignes de force et les structures paysagères existantes;

- Définir des recommandations adaptées à chaque site (implantation, chemins d'accès, poste de livraison...).

**Paysages référents**

La vallée de la Somme

La vallée de la Somme

La vallée de la Nièvre

**Sites touristiques**

Forêt de Crécy

Abbaye de Valloires

Abbaye de St-Riquier

Du fait de l'éloignement (cf carte p18), il n'y a pas de risque de covisibilité concernant la forêt de Crécy et l'Abbaye de Valloires.

Le risque concernant l'Abbaye de St-Riquier sera étudié plus en détail dans la suite du dossier.

# CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

## CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE PROCHE

-  Zone d'implantation potentielle (ZI)
-  Habitat
-  Vallée de la Somme
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée



## CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

### CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE PROCHE

Les lignes de force du paysage proche (périmètre de 10 km) sont les suivantes:

- La vallée de la Somme ;
- Les vallées secondaires (Nièvre, Domart) ;
- L'A16 ;
- Les grandes routes départementales et nationales au trafic important : D1001, N25, D925, D936 ;
- La voie ferrée reliant Amiens à Doullens ;
- L'habitat structurant les fonds de vallée et les villages-rues de plateau ;
- Les routes de vallée ;
- Les routes de plateaux ;
- L'axe historique romain de la Chaussée Brunehaut.



Vallée de la Somme, vue depuis la D 3, entre Longpré-les-Corps-Saints et Hangest-sur-Somme. Point de vue remarquable, caractéristique de l'unité paysagère *Vallée de la Somme*

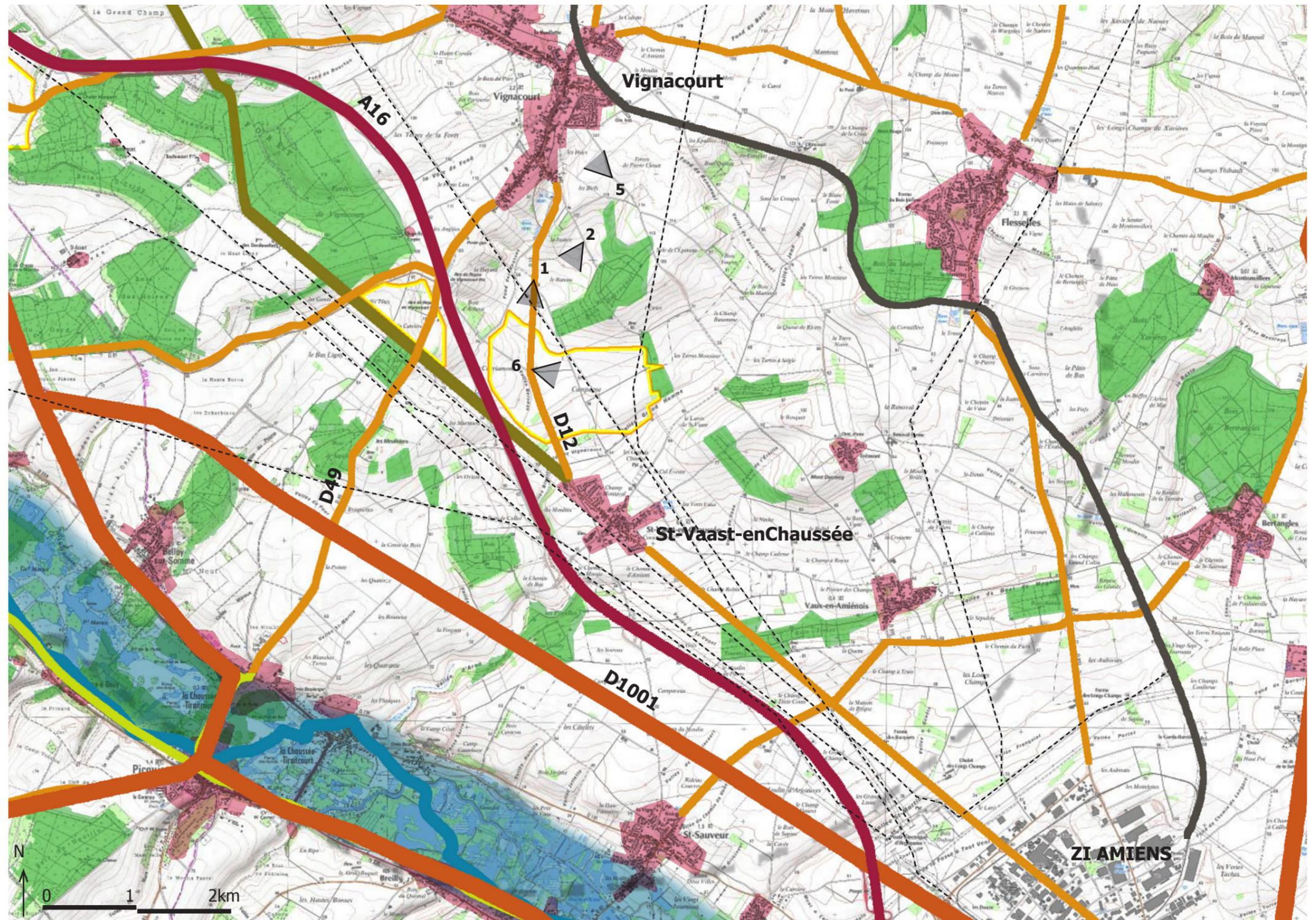


Plateau dégagé, route de plateau et vue vers le village de Longpré-les-Corps-Saints en fond de vallée

# CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

## Caractéristiques paysagères du secteur 1

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  LHT
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



ZI AMIENS

Le paysage du secteur 1 est une succession de vallons et lignes de crête, proche de la vallée de la Somme et s'apparentant aux plateaux proches des vallées secondaires.

L'aspect vallonné du secteur est avant tout visible depuis les routes de desserte peu fréquentées.

### Les axes routiers

Le secteur est très proche d'Amiens et de sa zone industrielle. Les infrastructures sont fortement présentes dans le paysage :

- Fracture physique que représente la A16;
- LHT qui coupent la vue ;
- D1001, anciennement N1, à fort trafic.

De par leur présence physique et sonore et leur densité, les infrastructures dominent le paysage.

Depuis l'autoroute, les éoliennes seront perçues à grande vitesse. Elles animeront le voyage du conducteur.

Le secteur 1 s'appréhende également depuis deux départementales relativement peu fréquentées : la D12 et la D49.

Le perception est différente depuis les routes à plus petite vitesse.

Depuis la D12, le secteur se ressent comme un plateau ondulant et dégagé (point de vue 1 et 6).

### Les villages

Le secteur 1 s'appréhende depuis Vignacourt ou depuis St-Vaast-en-Chaussée.

Ce dernier est un village-rue en creux de vallon. En revanche, Vignacourt se situe sur une position plus élevée. C'est un village-rue sur ligne de crête avec une vue privilégiée vers le secteur 1.

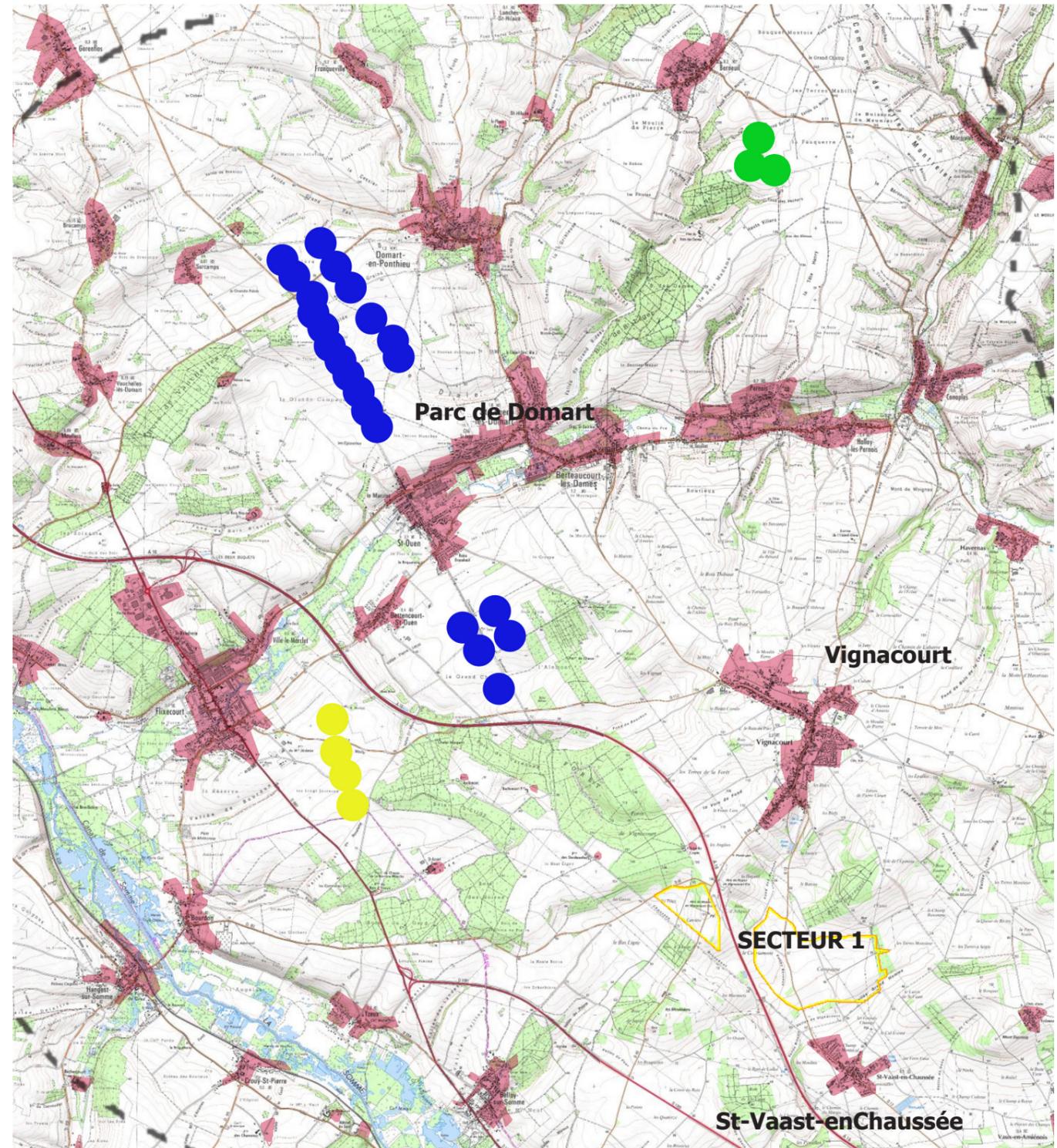
### **Encerclement**

Vigilance depuis Vignacourt.

2 éoliennes du parc de Domart sont visibles depuis la sortie du village. Seuls les hauts des pales sont visibles.

Du fait du relief, il n'y a pas de vues lointaines.

- Eoliennes construites
- Eoliennes en instruction
- Eoliennes accordées



## CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

### Caractéristiques paysagères du secteur 1



PDV 1 - Depuis la D12, la LHT est présente. Le secteur se ressent comme un plateau dégagé au premier plan, l'horizon est plus vallonné.



PDV 2 - Paysage vallonné qui s'appréhende depuis les petites routes de desserte peu fréquentées

## CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

### Caractéristiques paysagères du secteur 1



PDV 5 - Vignacourt : village-rue sur ligne de crête



PDV 6 - Depuis le coeur du secteur : le plateau ondulant, ses boisements et les LHT à l'horizon

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)
-  Direction du parc existant de Domart

